



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **CANADA PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD MUNICIPALITÉ DES ESCOUMINS**

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Escoumins tenue le 16 mai 2016 à 19 heures au lieu ordinaire des réunions du Conseil et à laquelle étaient présents : Madame Claudine Roussel, Madame Claudette Roussel, Madame Karine Roussel, Madame Marie-Lise Poitras et Monsieur Denis Morin tous membres du Conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur André Desrosiers maire.

Est absente : Madame Line Boulianne

Madame Andrée Lessard, secrétaire-trésorière et directrice générale par intérim, assiste également à cette séance.

#### **ORDRE DU JOUR**

#### **1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE : PRÉSENCES**

#### **2.0 ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance en ajournement du 4 avril 2016
- 2.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2016

#### **3.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

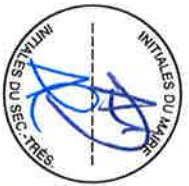
- 3.1 Autorisation de paiement/ Comptes du mois
- 3.2 Gestion parasitaire/ Bureau d'accueil touristique
- 3.3 Réclamation d'honoraires professionnels/ Services intégrés Lemay et associés Inc.

#### **4.0 DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISMES**

- 4.1 Demande d'appui financier/ MARCH-O-DON – Association Diabète Haute-Côte-Nord
- 4.2 Demande d'appui pour la 8<sup>e</sup> édition du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb
- 4.3 Offre de services/ Hébergement SAGLAC
- 4.4 Entériner l'achat d'une banque d'heures/ Solutions Informatiques Inso
- 4.5 Demande de citoyenne/ Rue des Anémones
- 4.6 Demande d'appui financier/ L'Odyssee Artistique
- 4.7 Demande d'aide financière/ La Popote Roulante « Les Délices maison »

#### **5.0 CENTRE SPORTIF/ CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

- 5.1 Location de la salle multifonctionnelle/ aréna mars 2016



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

### **6.0 URBANISME**

- 6.1 Rapport sommaire des permis de mois d'avril
- 6.2 Demande de modification aux règlements de zonage/ Madame Carmen Pelchat

### **7.0 INCENDIE**

### **8.0 VOIRIE MUNICIPALE**

- 8.1 Rapport des travaux effectués pour le mois d'avril 2016 -- Département des travaux publics
- 8.2 Demande de raccordement/ Madame Isabelle Pelchat

### **9.0 HYGIÈNE DU MILIEU (aqueduc et égout)**

- 9.1 Niveau d'eau lac Gardner – Eau potable

### **10.0 BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET CDMM**

### **11.0 BÂTIMENTS MUNICIPAUX & PARCS**

### **12.0 POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**

### **13.0 COLLOQUES, CONGRÈS, FORMATIONS, INVITATIONS**

- 13.1 La Corporation B.E.S.T. Golf de Tadoussac/ Invitation tournoi des élus en Haute-Côte-Nord

### **14.0 PROJETS**

### **15.0 OFFRES DE SERVICES**

### **16.0 CORRESPONDANCE, M.A.M. ET AUTRES**

- 16.1 Liste de la correspondance
- 16.2 Remerciements du Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins
- 16.3 Ministère des Transports/ Permis d'affichage publicitaire n° 2010-6709-001
- 16.4 Proposition d'entente pour l'initiation de jeunes au golf/ La Corporation B.E.S.T. golf de Tadoussac
- 16.5 Avis d'engagement de responsabilité/ Indemnipro

### **17.0 AFFAIRES NOUVELLES**

- 17.1 Mise à jour/ Sentier du moulin
- 17.2 Autorisation de se départir des équipements non fonctionnels du département des travaux publics
- 17.3 Octroi de contrat/ Inspection des chaussées mise à jour du plan d'intervention de renouvellement des conduites



No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

- 17.4 Demande d'autorisation à circuler dans les rue municipales/ 69<sup>e</sup> ralliement de la Fédération des Gardes Paroissiales
- 17.5 Invitation au souper du 69<sup>e</sup> ralliement de la Fédération des Gardes Paroissiales
- 17.6 Dépôt du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit/ Gestion du bureau d'accueil touristique saison 2016
- 17.7 Demande de financement dans le cadre des ZICO

### **18.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **19.0 AJOURNEMENT**

### **20.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

L'ouverture de la séance est faite à 19 heures par Monsieur André Desrosiers, maire et il constate que le quorum est respecté.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que remis à tous les membres présents;

QUE tous les membres reconnaissent en avoir reçu une copie et demandent la dispense de la lecture.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT DU 4 AVRIL 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance en ajournement du 4 avril 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 AVRIL 2016**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 avril 2016 soit adopté tel que remis à tous les membres;

QUE tous les membres présents reconnaissent en avoir reçu copie et demandent la dispense de la lecture.



**N° 16-05-149**  
No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins**

**AUTORISATION DE PAIEMENT / COMPTES DU MOIS**

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer et des comptes payés d'avance de mois d'avril 2016 a été déposée aux membres du conseil pour fins de vérification et versée aux archives sous la côte no 207 120 (2727).

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte les comptes du mois tels que présentés par la secrétaire-trésorière et directrice générale;

QUE le Conseil autorise également le paiement de ces comptes lesquels seront préalablement vérifiés par monsieur André Desrosiers, maire;

Comptes déjà approuvés par le Conseil :		113 032,91 \$
Comptes à payer :	106 350,66 \$	
Annexe des comptes :	9 931,54 \$	
Total des comptes		229 315,11 \$

**N° 16-05-150**

**GESTION PARASITAIRE / BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

ATTENDU QUE le bureau d'accueil touristique, situé au 154 route 138, se doit de conclure une entente avec une entreprise de gestion parasitaire étant donné que celui-ci a déjà été infesté de fourmis charpentières;

ATTENDU l'offre de service de l'entreprise Mahou & Mahou pour l'entretien du bureau d'accueil touristique (insectes et autres traitements extérieurs) au montant de 230 \$ (deux cent trente dollars) par année sur une période de 3 (trois) ans avec taux d'indexation de 4 %;

- 2016 : 230 \$ plus taxes;
- 2017 : 239,20 \$ plus taxes;
- 2018 : 248,76 \$ plus taxes.

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte l'offre de service de l'entreprise Mahou & Mahou concernant la gestion parasitaire du bureau d'accueil touristique au montant d'indexation de 4 %.

**ADJOURNEMENT\*\*  
RÉCLAMATION D'HONORAIRES PROFESSIONNELS / SERVICE  
INTÉGRÉS LEMAY ET ASSOCIÉS INC.**

**N° 16-05-151**

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER / MARCH-O-DON – ASSOCIATION  
DIABETE HAUTE-CÔTE-NORD**

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**



No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

QUE le Conseil autorise l'utilisation de la promenade de la Baie pour leur activité « March-O-Don » qui se tiendra le 24 juin 2016 de 11h00 à 14h00 et en cas de pluie l'utilisation du Centre Sportif Charles-Édouard Boucher ainsi que le prêt de chaises et de tables;

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 50 \$ (cinquante dollars) si le Centre Sportif Charles-Édouard Boucher n'est pas utilisé.

**N° 16-05-152**

#### **DEMANDE D'APPUI POUR LA 8<sup>E</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DES CHEVALIERS DE COLOMB**

ATTENDU QUE la 8<sup>e</sup> édition du tournoi de golf des Chevaliers de Colomb est en préparation et que celui-ci aura lieu au club de golf de Tadoussac le samedi 20 août prochain;

ATTENDU QUE les Chevaliers de Colomb sollicitent le soutien de la Municipalité pour la réalisation de cet événement;

ATTENDU QUE la contribution financière sera, soit par l'achat d'un trou de golf au montant de 100 \$ (cent dollars), soit par l'achat d'un foursome (partie à 4 joueurs) incluant le souper, et ce au montant de 375 \$ (trois cent soixante-quinze dollars) pour l'équipe;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 100 \$ (cent dollars) pour l'achat d'un trou de golf.

**N° 16-05-153**

Formulaires Municipales No 4614-A-MST

#### **OFFRE DE SERVICES/ HÉBERGEMENT SAGLAC**

ATTENDU QUE l'entreprise Hébergement SAGLAC est l'actuel hébergeur de notre site Internet pour la Municipalité de Les Escoumins;

ATTENDU QUE Monsieur Jean-Paul Smith, propriétaire de l'entreprise Hébergement SAGLAC, a fait une offre de services à la Municipalité des Escoumins le 6 mai dernier concernant un plan de protection web pour notre site Internet;

ATTENDU QUE cette proposition nous permettrait d'avoir l'esprit tranquille en ce qui concerne les infiltrations sur notre site Internet puisque les pirates informatiques sont de plus en plus présents;

ATTENDU QUE le forfait propose de nous laisser maintenir à jour notre site Internet et ceux-ci installeront des outils sécuritaires afin d'enrayer le plus possible les infiltrations potentielles;

ATTENDU QUE leur plan comprend aussi la copie de sécurité avant chaque intervention, ainsi que la réparation en cas de problème lors d'une mise à jour, et même lors d'une infiltration;

ATTENDU QUE cette offre de service comprend également la remise à neuf de notre site Internet si des pirates informatiques réussissent à l'infiltrer;

ATTENDU QUE cette offre de services est au montant de 150 \$ (cent cinquante dollars) par année;

9135





No de résolution  
ou annotation

### Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte l'offre de services de l'entreprise Hébergement SAGLAC pour la protection web de notre site Internet au montant de 150 \$ (cent cinquante dollars) pour l'année.

N° 16-05-154

#### **ENTÉRINER L'ACHAT D'UNE BANQUE D'HEURES/ SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO**

ATTENDU QUE Madame Andrée Lessard, directrice générale, a procédé à l'achat d'une banque de temps au montant de 5 000 \$ (cinq mille dollars) à l'entreprise Solutions Informatiques Inso pour notre service informatique en impartition à la Municipalité de Les Escoumins;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lièze Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Andrée Lessard, directrice générale par intérim, à entériner l'achat d'une banque de temps de 5 000 \$ (cinq mille dollars) à l'entreprise Solutions Informatiques Inso.

N° 16-05-155

#### **DEMANDE DE CITOYENNE/ RUE DES ANÉMONES**

ATTENDU la requête datée du mardi 12 mai 2015 de Madame Mélanie Julien, riveraine de la rue des Anémones, concernant la vitesse des véhicules qui empruntent cette rue;

ATTENDU QUE Madame Mélanie Julien a remarqué que plusieurs usagers de la rue des Anémones adoptent pour beaucoup, une vitesse excessive;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, à faire installer la signalisation appropriée pour la rue des Anémones.

N° 16-05-156

#### **DEMANDE D'APPUI FINANCIER/ L'ODYSSÉE ARTISTIQUE**

ATTENDU QUE l'Odyssée artistique sollicite le soutien de la Municipalité des Escoumins pour la réalisation de l'édition 2016 de la série « On jazz sous la Lune »;

ATTENDU QUE la série « On jazz sous la Lune » contribue à accorder une plus grande visibilité à la Haute-Côte-Nord tout particulièrement à la Municipalité des Escoumins;

ATTENDU QUE l'Odyssée artistique offre une publicité importante pour la Municipalité au début et à la fin de chacune des soirées ainsi que dans tout dépliant publicitaire réalisé;

ATTENDU QUE l'Odyssée Artistique souhaite que la contribution financière pour cette année soit augmentée à 1 000 \$ (mille dollars) par soirée;

ATTENDU QUE la Municipalité des Escoumins contribuait pour l'ensemble de la saison au montant de 1 500 \$ (mille cinq cents dollars);



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ATTENDU QUE le budget de 1 500\$ (mille cinq cent dollars) a été adopté en février dernier, toutefois la Municipalité des Escoumins considère les soirées « On jazz sous la lune » attrayantes et importantes pour l'ensemble de la population;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accepte de verser un montant de 2 000\$ (deux mille dollars) à l'Odyssee Artistique afin de les soutenir pour la réalisation de l'édition 2016 de la série « On jazz sous la lune ».

**N° 16-05-157**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE/ LA POPOTE ROULANTE « LES DÉLICES MAISON »**

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde une contribution financière de 50 \$ (cinquante dollars) à La Popote Roulante "Les Délices Maison" pour l'année 2016-2017 afin d'aider à la préparation des repas auprès des personnes âgées de 65 ans et plus ainsi qu'à toute autre personne rétérée par le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord.

**Location de la salle multifonctionnelle/aréna avril 2016**

**Rapport sommaire des permis du mois d'avril 2016**

**\*\* DÉPÔT**  
Fonctionnelles Municipales 4614-A-MST  
**\*\* DÉPÔT**  
**N° 16-05-158**

**DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÉGLEMENTS DE ZONAGE/ MADAME CARMEN PELCHAT**

ATTENDU QUE Madame Carmen Pelchat désire vendre son terrain situé au 18, rue Pelchat (23, CT 04, RG R01) à Madame Isabelle Pelchat;

ATTENDU QUE Madame Isabelle Pelchat désire construire sa résidence principale sur ce terrain;

ATTENDU QU'il est impossible pour Madame Pelchat de vendre ce terrain puisque celui-ci est traversé par 2 (deux) zones 36CH et 34F;

ATTENDU QUE Madame Carmen Pelchat demande à ce que la partie de son terrain qui est zoné 36CH soit modifié pour être zoné 34F afin que Madame Isabelle Pelchat puisse mener à bien son projet résidentiel prévu pour août 2016;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le transfert du dossier au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), afin que ceux-ci nous fasse part de leur analyse et recommandations avant la prochaine réunion ordinaire du Conseil municipal.



**\*\* DÉPÔT**  
No de résolution  
ou approbation  
**\*\* DÉPÔT**

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**Rapport du service des incendies pour le mois d'avril 2016**

**Rapport des travaux effectués pour le mois d'avril 2016 –  
Département des travaux publics**

**N° 16-05-159**

**DEMANDE DE RACCORDEMENT/ MADAME ISABELLE PELCHAT**

ATTENDU QUE Madame Isabelle Pelchat a fait une requête en date du 14 avril dernier, afin que la maison qu'elle désire faire construire dans la rue Pelchat soit raccordée au réseau d'aqueduc municipal;

ATTENDU QUE la directrice des travaux publics s'occupe présentement du dossier et a aussi procédé au recensement des documents nécessaires;

ATTENDU QUE la Municipalité de Les Escoumins souhaite obtenir un avis juridique concernant la demande de cette dernière;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE Le Conseil autorise Madame Caroline Gagnon, directrice des travaux publics, à communiquer avec notre avocat de la firme Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. afin d'obtenir un avis juridique concernant la requête de Madame Pelchat.

**\*\* DÉPÔT**

**niveau d'eau du lac Gardner – Eau potable**

149 pouces – pleine capacité

**N° 16-05-160**

**LA CORPORATION B.E.S.T. GOLF DE TADOUSSAC/ INVITATION  
TOURNOI DES ÉLUS EN HAUTE-CÔTE-NORD**

ATTENDU la 2<sup>e</sup> édition du Tournoi des Élus le 17 juin prochain au club de golf de Tadoussac;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la dépense de 280\$ (deux cent quatre-vingt dollars) pour la participation de 4 (quatre) conseillers municipaux.

**\*\* DÉPÔT**

**Remerciements du Club Sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins**

**\*\* DÉPÔT**

**Ministère des Transports/ Permis d'affichage publicitaire  
n° 2010-6709-001**

**\*\* DÉPÔT**

**Demande d'aide financière/ La Popote Roulante « Les Délices  
Maison »**

**\*\* DÉPÔT**

**Proposition d'entente pour l'initiation de jeunes au golf/ La  
Corporation B.E.S.T. golf de Tadoussac**

**\*\* DÉPÔT**

**Avis d'engagement de responsabilité/ Indemnipro**



**MISE À JOUR / SENTIER DU MOULIN**

ATTENDU QU'une erreur s'est glissée dans la résolution #16-02-056 concernant l'offre de service du groupe AXOR Experts-Conseils afin de procéder à l'étude approfondie de l'option 2 de l'étude de Techni-Geni visant à apporter des corrections permanentes à la stabilisation de deux talus le long du sentier du Moulin;

ATTENDU QUE dans la résolution #16-02-056 le budget forfaitaire a été adopté au montant de 7 700 \$ (sept mille sept cents dollars) **incluant** les taxes;

ATTENDU QUE le budget forfaitaire est au montant de 7 700 (sept mille sept cents dollars) **excluant** les taxes;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Karine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil mandate la firme AXOR Experts-Conseil Inc. afin de procéder à la réalisation d'une étude d'avant-projet remaniée servant à établir les coûts préliminaires pour le sentier du Moulin comprenant le budget forfaitaire au montant de 7 700 \$ (sept mille sept cents dollars) excluant les taxes;

QUE la présente résolution remplace la résolution #16-02-056 ayant le même objet et par la présente soit abrogée à toutes fins que de droit.

**AUTORISATION DE SE DÉPARTIR DES ÉQUIPEMENTS NON FONCTIONNELS DU DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

ATTENDU QUE la Municipalité désire se départir des équipements non fonctionnels du département des travaux publics énumérés ci-dessous :

- Dégauchisseur;
- Convoyeur;
- Scie à ruban;
- Banc de scie;

IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Morin  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

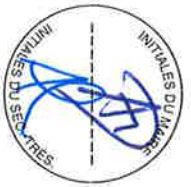
QUE le Conseil autorise le dépouillement des équipements non fonctionnels du département des travaux publics comprenant un dégauchisseur, un convoyeur, une scie à ruban ainsi qu'un banc de scie.

**OCTROI DE CONTRAT/ INSPECTION DES CHAUSSÉES MISE À JOUR DU PLAN D'INTERVENTION DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur invitation pour des travaux d'inspection de chaussée dans le cadre de la mise à jour du plan d'intervention;

CONSIDÉRANT QUE l'inspection des chaussées est une nouvelle exigence et que celle-ci n'avait pas été budgétée;

CONSIDÉRANT le résultat de l'ouverture des soumissions du 12 mai 2016;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

ENTREPRISES	PRIX
Groupe Trifide	9592.00 \$ (taxes non incluses)
Englobe	11 100.00 \$ (taxes non incluses)
Maxxum	13 270.00 \$ (taxes non incluses)

CONSIDÉRANT la recommandation de Groupe-Conseil TDA d'accepter la plus basse des soumissions conformes soit celle du Groupe Trifide;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Marie-Lise Poitras  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

D'octroyer le contrat d'inspection des chaussées au Groupe Trifide au montant de 9592.00 \$ (neuf mille cinq cent quatre-vingt-douze dollars) taxes non incluses;

QUE les crédits requis soient prélevés au surplus accumulé non affecté.

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR CIRCULER DANS CERTAINES RUES MUNICIPALES DES ESCOUMINS / 69<sup>E</sup> RALLIEMENT DE LA FÉDÉRATION DES GARDES PAROISSIALES**

ATTENDU QUE la Garde St-Marcellin de Les Escoumins recevra le 69<sup>e</sup> ralliement les 10, 11 et 12 juin prochain dans notre Municipalité;

ATTENDU QUE Madame Marie-Lise Deschênes, présidente, demande à faire fermer certaines rues ainsi que la route 138 afin que les participants puissent y circuler sécuritairement dans le cadre de cet événement;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudette Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise l'emprunt et la fermeture de certaines rues municipales ainsi que la route 138 dans le cadre du 69<sup>e</sup> ralliement des gardes paroissiales les 10, 11 et 12 juin prochain;

QUE le Conseil souhaite recevoir le nom des rues susceptibles à faire fermer lors de cet événement.

**INVITATION AU SOUPER DU 69<sup>E</sup> RALLIEMENT DE LA FÉDÉRATION DES GARDES PAROISSIALES**

ATTENDU QU'un souper est offert lors de la réception civique dans le cadre du 69<sup>e</sup> ralliement de la Fédération des Gardes Paroissiales le vendredi 10 juin 2016;

ATTENDU QUE ce souper aura lieu à la salle multifonctionnelle au coût de 15.00 \$ (quinze dollars) le couvert par personne;



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense du maire, des membres du Conseil et la directrice générale, afin qu'ils puissent assister au souper du 69<sup>e</sup> ralliement des Gardes Paroissiales à la salle multifonctionnelle le 10 juin prochain.

**\*\* DÉPÔT**

**N° 16-05-166**

**Essipit/ Gestion du bureau d'accueil touristique saison 2016**

**DEMANDE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DES ZICO**

ATTENDU QUE l'appel de projets de Nature Québec correspond exactement aux besoins de la ZICO Bergeronnes-Escoumins;

ATTENDU QUE le site de la Pointe-à-la-Croix est un des plus fréquentés de la ZICO par les oiseaux et les ornithologues;

ATTENDU QUE la nidification des oiseaux y est régulièrement perturbée en raison des nombreux va-et-vient des automobilistes;

ATTENDU QUE le site est fréquenté par la population locale et des visiteurs;

ATTENDU QUE la circulation des véhicules de tous genres à cet endroit cause de nombreux désagréments tant aux oiseaux qu'aux gens venus pour faire de l'observation d'oiseaux;

ATTENDU QUE l'accès pédestre y est très facile et que certaines activités locales sont prévues ponctuellement à cet endroit;

ATTENDU QUE des campeurs y séjournent régulièrement pour la nuit à bord de leurs campeurs et motorisés;

ATTENDU QU'un contrôle de l'accès des véhicules n'entraverait aucune activité et permettrait une réduction des perturbations;

**IL EST PAR CONSÉQUENT  
PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil accepte de travailler avec l'organisme des Bassins Versants de la Haute-Côte-Nord (OBVHCN), la Maison des Jeunes ainsi que l'Observatoire des Oiseaux de Tadoussac (OOT) en vue de l'obtention d'une aide financière visant à favoriser la nidification de certaines espèces d'oiseaux en contrôlant l'accès des véhicules sur le site de la Pointe-à-la-Croix qui fait partie de la ZICO  
Bergeronnes-Escoumins;

QUE la municipalité de Les Escoumins accepte aussi d'assumer des coûts de main-d'œuvre et de machinerie en participant concrètement à son implantation.

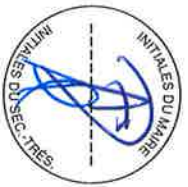
**N° 16-05-167**

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2016**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la séance du 18 janvier 2016 soit ajournée au 1<sup>er</sup> juin 2016 à 19 heures.

9141



No de résolution  
ou annotation

**N° 16-05-168**

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité Les Escoumins

**CLÔTURE DE LA SEANCE**

À 20h00 l'ordre du jour étant épuisé :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Roussel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

**DE LEVER** la présente séance.

Présence des citoyens : **8**

  
\_\_\_\_\_  
André Desrosiers,  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Andrée Lessard,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
par intérim

*Je, André Desrosiers, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*